

Zeitschrift: Domaine public
Band: - (2021)
Heft: 2314

Artikel: Die Zeit supplément suisse et politique locale : le supplément suisse de l'allemand Die Zeit approche la complexité politique croissante au niveau communal: non aux "chief-executive officers", oui aux élus compétents

Autor: Baier, Eric

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014436>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Die Zeit supplément suisse et politique locale

Le supplément suisse de l'allemand Die Zeit approche la complexité politique croissante au niveau communal: non aux «chief-executive officers», oui aux élus compétents

Eric Baier - 22 janvier 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/38200>

Die Zeit ! Un hebdomadaire allemand édité à Hambourg réussit le pari de publier chaque semaine un supplément suisse. Il produit aussi de tels suppléments pour l'Autriche et pour les régions de l'Est de l'Allemagne. Certes, le but est d'étendre le champ potentiel des abonnés, mais l'hebdomadaire recherche aussi un type d'information différent. La décentralisation permet-elle de récolter et de publier une information plus proche de ses sources ?

Risquons ici une comparaison avec la photographie et la distance focale: Plus on augmente la distance focale, plus l'impression de proximité du sujet grandit. Il est certain que l'impression de proximité produite par les contributions helvétiques de *Die Zeit* grandit lorsque des signatures et des thématiques locales apparaissent (Mathias Daum, Sarah Jäggi). Mais ce phénomène de proximité n'est-il qu'une illusion d'optique ?

Un article sur Pierre Maudet publié le 5 décembre 2019 infirme cette hypothèse. Mathias Daum, accompagnant son texte d'une photo en grand format de l'homme en star déchue de la politique suisse, s'éloigne complètement de la notion de proximité pour recourir à tous les trucs de la mise en scène d'un scandale international.

L'article se lit avec la délectation due à une série policière, mais perd en substance et en proximité, tant la médiatisation du sujet a déjà été importante. Peut-être l'article n'était-il tout simplement pas destiné à un public local déjà surinformé sur ce thème, ce qui serait une excuse ?

En revanche...

Dans le supplément du 7 janvier 2021, Sarah Jäggi traite, elle, d'un sujet local: la disparition, ou même la difficulté du maintien à court terme

de l'engagement politique des autorités communales. On a lu et relu dans la presse locale de Suisse romande à quel point les législatifs communaux et les mairies ou syndicats avaient de la peine à recruter, voire à conserver des candidats à des fonctions électives.

Sarah Jäggi évoque le cas de quatre communes de Suisse alémanique: Spreitenbach AG (12 000 habitants), Würenlingen AG (bientôt 5 000 habitants), Herisau AR (15 500 habitants) et Kriens LU (26 000 habitants). Dans des circonstances différentes, ces quatre communes ont vu leur président quitter ses fonctions de façon abrupte - même si à Kriens, le départ est dû à une défaite électorale.

L'analyse de ces quatre départs aussi soudains qu'inattendus conduit Sarah Jäggi à s'interroger sur la transformation de la politique communale de ces dernières années, sous la pression de l'agglomération. L'agglomération est entendue ici comme cette structure intermédiaire, dite «*Zwischending*» - ni village ni ville, qui engendrerait un effet malfaisant sur la démocratie, asphyxiée entre deux pôles traditionnels. Comme si les notables locaux n'en pouvaient plus en face d'une technocratie envahissante.

La solution entrevue par Spreitenbach et Würenlingen, deux des communes analysées, consisterait à faire appel à des firmes spécialisées dans le conseil et la surveillance pour leur déléguer des responsabilités opérationnelles. La journaliste relève, comme l'avait fait Michel Rey ([DP 2185](#)), que la révision de la loi sur l'aménagement du territoire en 2013 a créé une telle complexité et de telles exigences que les communes ne peuvent les satisfaire avec leurs forces démocratiques actuelles.

Expériences genevoises

Dans le canton de Genève, de petites communes tentent des expériences à valoriser. Le village de Confignon est confronté à une croissance exponentielle de sa population qui devrait passer de 4 500 habitants aujourd'hui, à 15 000 en 2025/2030. Il accueillera, en effet, la ville nouvelle des Cherpines, située dans un ancien champ - de culture du cardon.

Les structures de l'administration communale ne sont pas adaptées aux enjeux de cette nouvelle démographie. La bonne volonté et les compétences des élus locaux ne sont pas en cause, mais le fait de travailler avec des promoteurs aguerris qui disposent de bureaux d'études expérimentés et de moyens financiers sans limites, rend la collaboration inégale.

Le recours à des firmes spécialisées dans le conseil et la surveillance envisagé par les communes de Spreitenbach et Würenlingen ne représente pas une solution acceptable. Ces firmes adoptent, en effet, une approche trop technocratique.

Non ! Il faut de nouveaux profils d'élus. Ceux-ci peuvent être recrutés dans des milieux professionnels de la finance, de l'urbanisme, du droit ou de l'environnement, et faire bénéficier leurs collègues de leurs compétences. Cette forme de mise en réseau des savoirs et savoir-faire est expérimentée à Confignon dans un nouveau parti qui s'est propulsé aux dernières élections et qui a bousculé le mode de travail des partis traditionnels.

Mais le pari sur la proximité formulé par Sarah Jäggi ne devait pas se limiter à un seul article ! Les démissions inattendues et insolites dans les exécutifs communaux de quatre communes suisses alémaniques a été suivi d'un autre sujet dans l'édition du 14 janvier dernier.

De la démocratie locale, encore

Le titre de ce nouvel article est aguichant: «*Le village se survit peut-être dans les têtes*». Le fond du document est moins lumineux. Le professeur Fritz Sager, politologue au Centre d'excellence de management public de l'Université de Berne, est interviewé sur le destin de la démocratie locale, en relation avec les événements relatés dans le premier article.

Que pourrait-il dire sur les démissions totalement individuelles qui surgissent dans trois de ces communes ? Il se félicite par contre du renouveau électoral complet constaté à Kriens: «*rien n'est plus réjouissant pour la démocratie*», dit-il, que l'irruption de ces comités d'actions villageois qui effacent d'un seul coup le train-train des notables de certaines communes.

La conviction de Sager qui ne croit plus à la politique de milice n'est pas sans intérêt. «*Il subsiste, affirme-t-il, cette représentation idéaliste de communes qui devraient être dirigées par des politiciens de milice. Ce système montre pourtant ses limites. De même l'idée que les villages devraient vivre dans l'autarcie, ne correspond plus depuis longtemps à la réalité. Les missions sont devenues très complexes, et beaucoup de choses dépassent les compétences d'une seule commune et sont réglées à un niveau supra-communal.*»
Notamment par conventions et concordats intercommunaux.

Mais si la politique communale peut être remise en mains de professionnels, le pouvoir exécutif doit être soumis impérativement à élection et non pas, comme l'accepterait Sager, confiés à des «*chief-executive officers*» non élus. Après ces deux articles sur le fonctionnement de la démocratie locale, on attend une suite pour la Suisse romande.